



Monsieur Teodoro MOCCIA
BEST ingénieurs-conseils
2, rue des Sapins
L-2513 SENNINGERBERG

Luxembourg, le 4 avril 2022

Objet : prescription d'une opération de diagnostic archéologique conformément à l'article 5 point 1 de la loi du 25 février 2022 relative à la protection du patrimoine culturel pour le PAP Um Krëmmert, sis Mondercange, section D de Pontpierre, au lieu-dit « Rue de Luxembourg », référence INRA 0208-C/22.4310

Monsieur Moccia,

Suite à l'évaluation des incidences des travaux planifiés dans le cadre du projet mentionné en objet sur le patrimoine archéologique sur base des documents remis et selon l'état actuel de nos connaissances, il s'avère que le terrain présente une haute potentialité archéologique.

En effet, l'étendue du projet et la situation topographique du terrain laissent présumer l'existence de vestiges archéologiques.

Au vu de ces éléments et conformément à l'article 5 point 1 de la loi relative au patrimoine culturel, je prescris une opération de diagnostic archéologique à réaliser avant tous travaux de terrain.

Cette prescription concerne la parcelle 738/2341.

Conformément à l'article 6 de la loi relative au patrimoine culturel, les délais contractuels pour la réalisation du projet sont suspendus à partir de la réception de cette prescription et ce pendant toute la durée de la réalisation des opérations d'archéologie préventive. Il en est de même des délais contenus dans les autorisations individuelles délivrées pour le terrain concerné.

Je vous demande de bien vouloir prendre contact avec l'Institut national de recherches archéologiques et notamment Monsieur Laurent BROU (Tél : 26 02 81 25 – Laurent.Brou@inra.etat.lu) afin que celui-ci puisse préparer le cahier des charges scientifiques et techniques relatif à cette opération dans les meilleurs délais.

Au le cas où le projet ferait l'objet de modifications, notamment en ce qui concerne la profondeur des aménagements ou/et la surface totale du projet, le projet doit être resoumis à l'INRA pour réévaluation sur base des nouveaux documents qui seront transmis.

Veillez agréer, Monsieur Moccia, l'expression de mes salutations distinguées.



Sam Tanson

Ministre de la Culture